



Frais d'établissement pour les patients externes des hôpitaux

Si vous avez reçu des services en tant que patient externe d'un hôpital, vous et/ou votre compagnie d'assurance pouvez être facturés pour des frais d'établissement, en plus des honoraires du médecin. Les **frais d'établissement**, également appelés frais techniques, sont facturés pour couvrir les frais de main-d'œuvre et les autres frais (opérationnels) de l'hôpital liés à votre visite.

Les **honoraires du médecin**, également appelés honoraires professionnels, sont facturés pour couvrir les frais de main-d'œuvre du médecin ou d'un autre professionnel de la santé qui a fourni des services lors de votre visite. Si ces mêmes services avaient été fournis dans un cabinet médical, vous et/ou votre compagnie d'assurance auriez été facturés pour des honoraires de médecin comprenant à la fois les frais de main-d'œuvre et les autres frais du cabinet médical, ainsi que les frais de main-d'œuvre du médecin ou d'un autre professionnel de la santé qui a fourni des services pendant votre visite. Ces honoraires tout compris du cabinet médical peuvent avoir été inférieurs à la combinaison des honoraires séparés de l'établissement et des honoraires du médecin pour les services reçus en tant que patient externe de l'hôpital.

Medicare exige que les hôpitaux facturent séparément les frais d'établissement et les honoraires des médecins pour les services fournis aux patients externes de l'hôpital. À des fins de comparaison, Medicare rembourse les hôpitaux Hartford HealthCare pour leurs frais d'établissement dans les fourchettes suivantes : Hartford Hospital \$54.45-\$136.13, Windham Hospital \$55.56-\$138.91, Backus Hospital \$55.56-\$138.91, Charlotte Hungerford Hospital \$54.45-\$136.13, Hospital of Central Connecticut \$54.60-\$136.49, MidState Medical Center \$55.56-\$138.91 and St. Vincent's Medical Center \$57.50-\$143.75.

Votre compagnie d'assurance pourra vous fournir des informations sur son remboursement aux hôpitaux Hartford HealthCare pour les patients externes.



Si vous n'êtes pas en mesure de payer votre part des frais d'établissement ou toute autre partie de votre facture, veuillez contacter le **1-860-696-6010** pour demander une réduction ou une aide financière.

Ce ratio représente nos recettes brutes par rapport à nos dépenses d'exploitation totales. Chaque entité est distincte et variable pour l'année budgétaire 2021, comme indiqué ci-dessous :

Rapport entre le coût et la charge pour l'exercice budgétaire 2021

Hartford Hospital	36%
Hospital of Central Connecticut	32%
MidState Medical Center	35%
William Backus Hospital	32%
Windham Hospital	37%
Charlotte Hungerford Hospital	36%
St. Vincent's Medical Center	34%
Hartford HealthCare at Home	85%